

Programme pour l'environnement et action pour le climat, LIFE 2014-2020

2011/0428(COD) - 17/12/2012

Le Conseil a été informé par la présidence des **progrès réalisés** concernant la proposition de règlement relative à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) pour la période 2014-2020.

Cette proposition dépend des résultats des discussions portant sur le cadre financier pluriannuel (CFP), étant donné que le budget final à allouer au programme LIFE sera déterminé à cette occasion. Le Parlement européen et le Conseil ont néanmoins accepté d'entamer des négociations et **trois trilogues informels ont déjà eu lieu**.

Des **progrès considérables** ont été accomplis concernant plusieurs questions essentielles, mais il convient de **poursuivre les travaux en particulier sur** :

- les allocations nationales indicatives,
- les taux de cofinancement
- et les pays et territoires d'outre-mer.

Le 19 septembre 2012, la commission de l'environnement du Parlement européen a voté 81 amendements à la proposition. Le Parlement doit maintenant arrêter sa position en première lecture.